

## COMMUNE DE CONCOULES



### Délibération du Conseil Municipal

#### Séance du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq, le douze juin à dix sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 04 juin 2025, affichée le 04 juin 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

#### Délibération n° 20250612 11

#### Demande de subvention de l'association Les Libellules - 2025

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention reçue de l'association Les Libellules (ex Les Papillons, siège social EHPAD Villefort).

Le maire indique que personne de Concoules ne réside à l'EHPAD de Villefort.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote, décide de ne pas accorder de subvention à l'association Les Libellules.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL